

Réunion publique – Shippagan

Faits saillants

Le 25 avril 2007

Présentation de Me. Jonathan Rock Noël, maire de la Ville de Shippagan

(Texte complet sur le site Web de la commission.)

L'Université de Moncton – Campus de Shippagan (UMCS) et du Collège communautaire – Péninsule acadienne (CCNBPA) sont extrêmement importants pour les gens de la région. Leur disparition serait un dur coup pour l'économie de la région et limiterait l'accès aux études postsecondaire dans le Nord-Est. Il note d'ailleurs que Shippagan est la seule ville au Nouveau-Brunswick qui se dit officiellement « ville universitaire ».

L'efficacité de l'éducation postsecondaire (EPS) serait améliorée par une approche intégrée de l'éducation au sein d'un seul ministère, de la maternelle aux études supérieures. Une meilleure préparation aux études postsecondaires et de meilleures passerelles entre les entreprises et les établissements d'EPS favoriseraient une meilleure adaptation aux besoins de la société locale.

La collaboration entre les établissements déjà existants (UMCS, CCNBPA et Institut de recherche sur les zones côtières) permettrait la création d'un centre d'excellence en gestion des zones côtières et favoriserait la création d'un véritable pôle de développement pour la région.

Un financement stable et à long terme pour réduire l'endettement étudiant, stabiliser les établissements, améliorer l'infrastructure, développer la recherche et appuyer l'Institut de recherche sur les zones côtières assurerait la pérennité des établissements d'EPS et l'accès continu pour les gens de la Péninsule.

Présentation de l'Association des ancien.ne.s et ami.e.s de l'Université de Moncton – Campus de Shippagan

(Texte complet sur le site Web de la commission.)

MM. Raymond Gionet, président, et Raymond Chiasson, directeur général, attirent l'attention de la commission sur le soutien exemplaire de la population locale à l'UMCS. Ils soulignent que l'Université de Moncton (UdeM) est le plus beau joyau de l'Acadie et que son mandat généraliste lui impose des fardeaux importants et la rend particulièrement vulnérable aux fluctuations des ressources. On invite l'UdeM à agir

plus stratégiquement dans la création de programmes, ainsi qu'à accentuer son rôle de développement de la communauté acadienne. Le déclin démographique de la région pose des défis de taille pour l'UMCS et nécessite un virage vers l'international et un rapprochement avec le collège communautaire de la Péninsule acadienne. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait reconnaître l'UMCS en tant que centre d'excellence en gestion des zones côtières.

Présentation de Jean-Eudes Savoie, président du Forum des maires de la Péninsule acadienne

(Texte complet sur le site Web de la commission.)

M. Savoie recommande, entre autres, la réduction des chevauchements entre établissements, l'offre de formations spécialisées, une structure décentralisée sous forme d'un réseau de centres d'enseignement et une réorientation de la recherche vers le développement des régions. Il suggère de modifier le système d'aide financière aux étudiants en mettant l'accent sur des prêts sans intérêts et remboursables selon le revenu par le truchement de la fiscalité, ainsi que la création d'un centre de recherche sur le développement rural au sein de l'Institut de recherche sur les zones côtières.

Présentation de M. Daniel Héту, président de l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton – Campus de Shippagan

(Texte complet sur le site Web de la commission.)

M. Héту met en relief les principales préoccupations de son organisme. Certaines des prémisses du document de réflexion de la commission ne lui paraissent pas être importantes ou graves. Entre autres, le décalage entre les inscriptions à l'université et au collège au Nouveau-Brunswick devrait être vu comme une marque de succès des universités et non un motif pour une réorientation des efforts et des ressources vers les collèges. L'association présente sa vision de l'UMCS comme étant fondée sur la relation avec le milieu, le rayonnement international et la culture universitaire.

Présentation de M. Claude Snow

(Le texte complet a été placé sur le site Web de la Commission)

M. Snow prône un retour à une logique des valeurs, contrairement à celle de l'argent, qui miserait sur une formation classique générale. Il note le déclin du taux de diplômés du côté de l'EPS pour les francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick et suggère la création de fonds de bourses destinés aux francophones. Il mentionne le besoin d'offrir une formation en gestion du secteur tertiaire public et la création d'un programme de prêts sans intérêt dont le remboursement serait lié au retour dans la communauté.

Autres interventions

Le président de l'Association des conseillers en orientation de la Péninsule acadienne, déplore que l'EPS ne se soit pas adaptée aux méthodes d'enseignement au secondaire, ce qui amène une difficulté de transition vers les études supérieures. Selon lui, les ressources en orientation font défaut au niveau de l'école secondaire et de l'EPS.

Le maire de la Ville de Lamèque présente une lettre d'appui au mémoire de la Ville de Shippagan et incite la commission à ne pas réduire son analyse de l'EPS à une question de financement et d'étudier la possibilité de développer un véritable centre d'excellence en environnement dans la Péninsule acadienne.

Le président d'Entreprise Péninsule indique que la 4^e population en importance de la province, soit celle de la Péninsule, est en manque de formation d'appoint pour les entrepreneurs. Il souligne que les demandes d'aide au développement de l'entreprise dans sa région sont quatre fois plus élevées que dans les autres coins de la province et qu'il y a un besoin croissant pour l'offre d'une formation en gestion de l'entreprise.

Le député de Lamèque-Shippagan-Miscou indique que l'opposition officielle supporte les travaux de la commission, mais est quelque peu préoccupée par certaines des balises qui lui sont imposées. Il souligne que le mandat de la commission doit aller plus loin que l'analyse comptable de la situation et note qu'une véritable niche autour des études des zones côtières et de l'environnement favoriserait la rétention des diplômés dans le nord du Nouveau-Brunswick. Miser sur la particularité linguistique de la région aiderait également au recrutement à l'international.

La directrice générale du district scolaire de la Péninsule acadienne a indiqué que la question d'équité d'accès à l'EPS n'est pas résolue par l'entremise du système de prêts et bourses de la province. La commission doit se pencher sur la question de l'équité linguistique, puisqu'il y a un sérieux rattrapage à faire dans le nord-est de la province.

Un enseignant au CCNBPA en technologie de l'animation 2D/3D indique que les méthodes de recrutement des étudiants ne sont pas adaptées à la nouvelle réalité. L'arrivée des nouvelles technologies et leur omniprésence dans la vie des jeunes, fait en sorte qu'ils ne communiquent plus de la même façon. Il faudrait donc miser sur de nouveaux outils beaucoup plus visuels et accrocheurs. La rigidité du système actuel empêche les établissements de pouvoir bien faire connaître leurs programmes, qui sont de qualité comparable à ce qui se fait de mieux ailleurs.

Enfin, une autre personne attire elle aussi l'attention de la commission sur le coût du remboursement de la dette d'études et propose un répit après les études avant de devoir rembourser. Elle mentionne également que le gouvernement devrait offrir un dégrèvement d'impôt aux parents, voir même aux grands-parents, qui contribuent au remboursement de la dette d'étude de leurs enfants ou de leurs petits-enfants.

